

# Les activités économiques...

Le dynamisme d'un territoire repose en grande partie sur son économie. Afin de connaître les besoins et les tendances et pour mieux planifier le développement de l'activité un diagnostic est nécessaire. Des études sont actuellement menées sur la conchyliculture, le tourisme et les parcs d'activités. Un diagnostic agricole a été produit.

## Les éléments clés du diagnostic

## Une économie diversifiée reposant sur des PME dynamiques

La vitalité économique du territoire de l'Agglo repose principalement sur les activités liées :

**au Grand Port Maritime,**  
6<sup>e</sup> port français,  
16 400 emplois directs et indirects,  
près de 9,5 millions de tonnes de marchandises traitées en 2014 ;

**aux secteurs de la fabrication de matériel naval et ferroviaire ;**

**à l'économie primaire** (agriculture, conchyliculture) ;

**à un tissu de PME industrielles et tertiaires** positionnées sur des niches ;

**au tourisme,** La Rochelle est la 3<sup>e</sup> ville la plus visitée de France.



**75 459**

**emplois** en 2012  
dont 86% au cœur de l'Agglo.

L'Agglo accueille  
**plus de 4 millions**  
**de visiteurs** par an.

**30**

**parcs d'activités communautaires** pour les activités artisanales, industrielles, tertiaires et commerciales.

**10,6%**  
**de taux de chômage**  
dans le bassin d'emploi  
au 1<sup>er</sup> trimestre 2015.

**1 000 ha**  
**de parcs d'activités.**

**9 834**  
**entreprises** en 2013.

**40 ha**  
**de terrains disponibles en parcs d'activités,**  
soit 5 ans de stock à répartir géographiquement entre les différents secteurs d'activités.



Les activités  
**économiques...**  
(suite)

Un territoire  
aux  
**2/3**  
agricole



Photos © Fred Le Lan

L'élargissement de l'Agglo à 10 nouvelles communes en 2014 a accentué le caractère agricole du territoire. Désormais, 65% de sa surface est constituée de terres agricoles.

**170**

**exploitations de grandes cultures**  
(céréales, oléagineux).

**40**

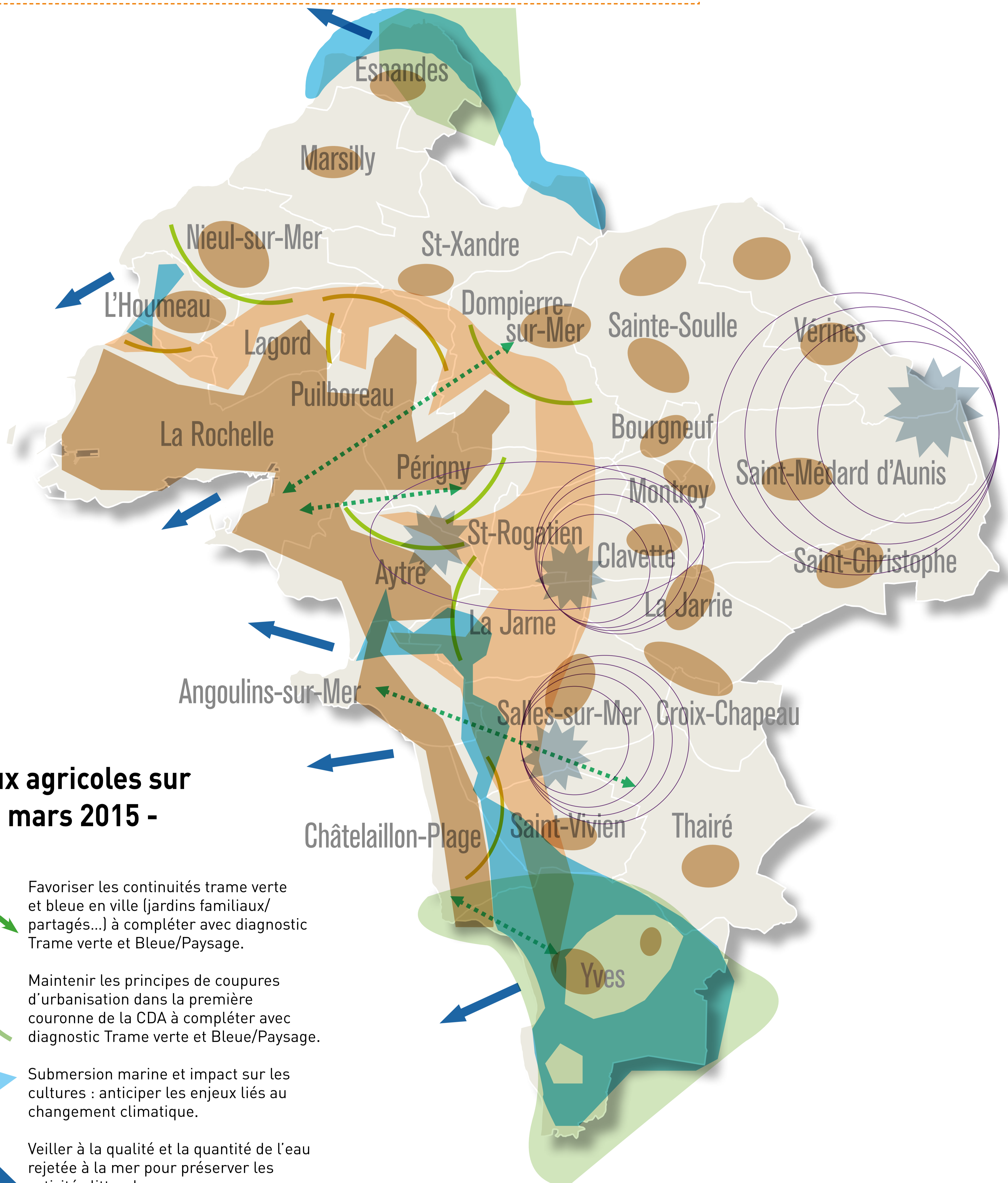
**exploitations d'élevage et polyculture.**

**13**

**exploitations en agriculture biologique.**

**115**  
**exploitations conchylicoles**

La conchyliculture est une activité emblématique de notre territoire en prise à de nombreuses pressions (mortalité, qualité de l'eau).



**Cartographie des enjeux agricoles sur le territoire de la CdA - mars 2015 -**

- Conforter l'agriculture sur son territoire, soutenir et maintenir les exploitations en place, pour toutes les formes d'agriculture qui coexistent.
- Espaces périurbains : zones de transition - favoriser la cohabitation, les formes alternatives et diversifiées ainsi que les circuits courts, le développement de l'agriculture biologique.
- Inciter à la densification, au renouvellement de l'urbanisation, à la reconquête des friches pour maintenir l'offre en terre agricole. Gérer la cohabitation du bâti agricole situé au sein ou à proximité des zones bâties, étudier les évolutions possibles.
- Marais, espace à enjeux économique et environnemental ; zone tampon, gestion de l'eau à préserver.
- Favoriser les continuités trame verte et bleue en ville (jardins familiaux/partagés...) à compléter avec diagnostic Trame verte et Bleue/Paysage.
- Maintenir les principes de coupures d'urbanisation dans la première couronne de la CDA à compléter avec diagnostic Trame verte et Bleue/Paysage.
- Submersion marine et impact sur les cultures : anticiper les enjeux liés au changement climatique.
- Veiller à la qualité et la quantité de l'eau rejetée à la mer pour préserver les activités littorales.
- Gérer et protéger les captages d'eau potable. Encourager des projets de développement d'énergie renouvelable en cohérence et non pas en concurrence avec les activités agricoles, dans le respect de la cohabitation des zones urbaines et de leur impact paysager et sans consommation d'espace agricole.

NOTA : Tous les symboles et tracés indiquent des principes de localisation ou des localisations préférentielles. Ils n'ont en aucun cas un caractère de délimitation géographique précis et exhaustif.

**Les enjeux de l'Agglo**

Le développement de l'activité économique dans l'agglomération, le maintien d'une économie agricole et conchylicole sont des enjeux importants pour l'emploi et l'identité du territoire.

Le PLUi doit mettre en œuvre les conditions favorables à leur développement mais également à leur régénération face aux évolutions en cours tout en facilitant leur cohabitation avec les zones d'habitat.

# Les risques naturels et technologiques

Avec sa grande façade littorale et des terrains très bas, le territoire est exposé à de nombreux risques naturels. La cartographie des secteurs d'aléa permettra de définir, dans le PLUi, les zones constructibles ou non.

## Les éléments clés du diagnostic

### Les risques littoraux naturels

La tempête Xynthia de février 2010 l'a remis en mémoire : les tempêtes, l'érosion et la submersion marine sont des risques majeurs.

**11**

communes de l'Agglo sont concernées par le risque de submersion marine.

+ de **1 000** ha

ont été submergés lors de la tempête Xynthia.

**1 966** ha

sont potentiellement submersibles à court terme (20 à 30 ans) en tenant compte de l'augmentation du niveau des océans (+20 cm).

de **15**  
à **20**m

c'est l'évolution du trait de côte depuis 1937 sur la pointe du Chay.

### Les risques technologiques

Des activités économiques sont concernées par ce risque (Picoty, SDLP, Gratecap Services, Rhodia Opérations) dans le secteur de La Pallice.

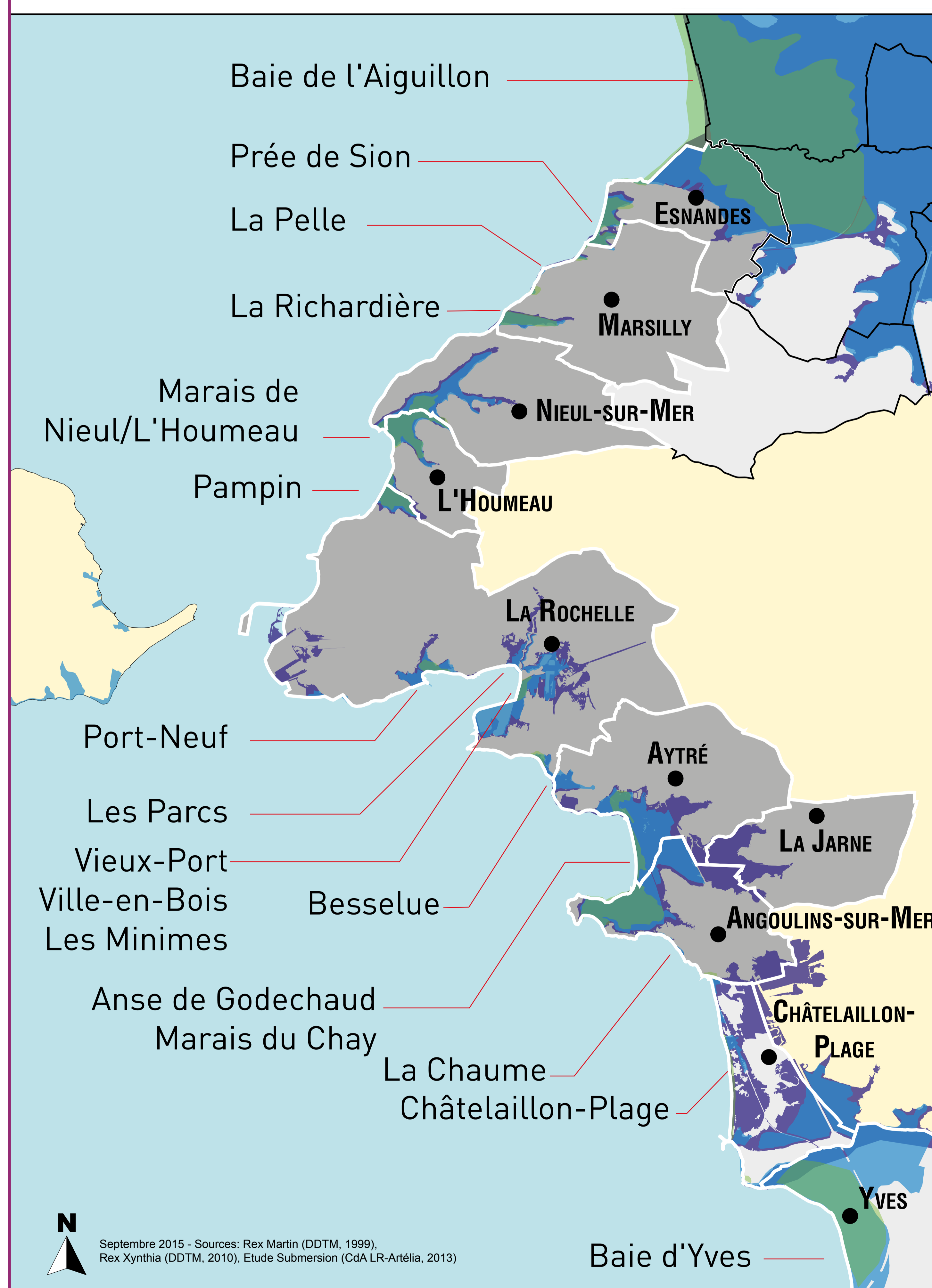
**Les PPR** prennent en compte ces risques, ils sont définis par l'Etat et seront annexés en tant que servitudes au PLUi.

- **Les PPRN** - Plans de Prévention des Risques Naturels - risques littoraux. Ces plans, élaborés à l'échelle de chaque commune concernée, s'appuient sur l'étude des zones submersibles (données historiques) et des modélisations intégrant les perspectives d'évolution du niveau marin. Ils réglementent l'urbanisation en délimitant des zones inconstructibles et d'autres soumises à condition de réalisation ou d'utilisation. Ils sont en cours d'élaboration.

- **Les PPRT** - Plans de Prévention des Risques Technologiques.

#### Les zones submergées et potentiellement submersibles

- Zone submergée lors de Martin
- Zone submergée lors de Xynthia
- Zone submersible horizon 30 à 50 ans (Xynthia +20 cm)



## Les enjeux de l'Agglo

Le réchauffement climatique aura un impact sur l'augmentation des risques naturels : élévation du niveau de la mer, fréquence des événements pluvieux ou de sécheresse mais aussi sur la ressource en eau. Le PLUi permettra, d'une part, de mettre en œuvre les dispositifs visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES), accélérateurs du changement et, d'autre part, d'adapter le territoire au changement climatique, en le rendant moins vulnérable à ces effets.